

Europe Solidaire Sans Frontières > Français > Europe & France > France > Salariat, travail, syndicats (France) > Syndicats (France) > Epidémies, pandémies (syndicats, santé, France) > **Pas de protection, pas de reprise dans les établissements scolaires**

Pas de protection, pas de reprise dans les établissements scolaires

mardi 21 avril 2020, par [CGT](#) (Date de rédaction antérieure : 20 avril 2020).

Lors de son annonce d'un début de déconfinement le 11 mai, Emmanuel Macron a provoqué la surprise et l'inquiétude en décidant d'une réouverture progressive des crèches, des écoles et des établissements scolaires dès cette date.

En effet, comment expliquer la logique sanitaire d'une telle décision, alors que la fermeture avait précédé le confinement au motif que les enfants et adolescents étaient des vecteurs souvent asymptomatiques de contamination ?

De plus, qui peut croire que les mesures efficaces, préconisées par l'Inserm ou l'académie de médecine, pour prévenir une seconde vague - tests généralisés, masques, gels hydro-alcooliques, maintien de la distanciation sociale, etc. - pourront être mises en œuvre avec des enfants et des adolescents, dans des écoles et des établissements qui manquent de sanitaires dignes de ce nom et de médecine du travail et scolaire ?

En prolongeant au-delà de cette date la fermeture des cafés, restaurants, lieux de culture, le gouvernement reconnaît de fait que les regroupements en lieux clos créent une situation de mise en danger sanitaire pour la population.

Cette annonce provoque l'inquiétude légitime des personnels de l'éducation et des parents d'élèves.

Le ministre Blanquer, lors de ses rencontres avec les organisations syndicales, ose avancer les efforts nécessaires des personnels et l'incompréhension que susciterait leur refus de cette réouverture.

Pourtant, à l'image de l'ensemble des services publics, que ce gouvernement ne cesse d'attaquer, les personnels ont accompli d'énormes efforts pour maintenir un lien d'apprentissage avec leurs élèves, durant toute cette période. Elles et ils se sont également massivement portés volontaires pour garder à l'école les enfants des personnels soignants, malgré le manque de protection fournies par les collectivités et l'État.

Pour la CGT, il est évident que cette décision n'a pour but que de répondre aux injonctions du patronat en « libérant » les salariés de la garde à domicile de leurs enfants pour la reprise du travail. L'alibi des difficultés scolaires et sociales mis en avant par le président et son ministre semblent particulièrement cyniques, alors que la politique du gouvernement contribue depuis 4 ans à l'aggravation générale de ces inégalités.

Renvoyer à l'école plus de 12 millions d'élèves, en contact avec leurs parents (parfois personnes à risque) et plus d'un million de personnels de l'éducation et des collectivités fait peser le risque incompréhensible d'une nouvelle vague de contamination, alors que les services de réanimation sont toujours saturés et les personnels soignants épuisés.

La quasi-totalité des gouvernements européens ont d'ailleurs fait un choix inverse en reportant la

reprise de l'école à la rentrée de septembre.

À l'école comme ailleurs, pas de protection, pas de travail !

La CGT demande que la réouverture des crèches, des écoles et des établissements soit reportée au moment où le consensus scientifique et la généralisation des mesures de protection et de test le permettront.

Montreuil, le 20 avril 2020

P.-S.

<https://www.cgt.fr/comm-de-presse/pas-de-protection-pas-de-reprise-dans-les-etablissements-scolaires>